

La Gazette De la Tour



Lettre d'information N°7 – Mai 2025



Bonjour à toutes et à tous,

Conformément à notre habitude, vous trouverez ci-après les éléments d'information concernant principalement le budget de la commune, l'exécuté 2024 et le prévisionnel 2025. L'année 2024 est marquée par un excellent résultat permettant de dégager une importante capacité d'autofinancement pour nos investissements à venir.

Le budget prévisionnel fait l'objet d'un large échange au sein du conseil municipal. Ce budget est principalement marqué par l'augmentation des bases fiscales (+1.7 %) **mais ce budget a été validé sans augmentation des impôts communaux.**

L'endettement de la commune diminue chaque année tout en maintenant un niveau d'investissement élevé permettant ainsi de ramener notre capacité de désendettement à 2.5 années.

Le budget 2025, dernier budget de la mandature est sur la continuité des budgets précédents avec un niveau d'investissement élevé intégrant la rénovation du parking de la salle polyvalente et des toilettes publiques, l'isolation d'un bâtiment de l'école permettant de le faire passer de classe C à classe B, l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective sur la toiture de l'école, le passage de l'ensemble des luminaires des bâtiments publics en LED pour ceux qui ne le sont pas encore, ainsi que l'ensemble de l'éclairage public des rues et lotissements.

Du côté de la vie locale, le nouveau conseil municipal jeune a pris ses fonctions sous le pilotage de Nadine Savin, Fabien Frécon et Nathalie Pinto. Beaucoup d'envie et de propositions émergent ; Bravo à tous.

La révision du plan local d'urbanisme suit son cours, conduit par Emmanuel Geniquet premier adjoint dont vous trouverez plus de détail dans son article.

La mairie a mis en place des pièges pour les frelons asiatiques. A ce jour, nous en avons capturé neuf. Merci à chacun d'entre vous qui peuvent compléter nos équipements par des pièges supplémentaires.

L'été est là et le printemps pluvieux associés à des journées ensoleillées ont ragailardi notre végétation. N'oublions pas que nous sommes malgré tout toujours en alerte sécheresse. Sachons utiliser l'eau avec parcimonie. Si vous avez une haie qui empiète sur le domaine public, Penser à la tailler.

Je souhaite à toutes et tous un excellent été et de bonnes vacances.

Didier ALBAN, Maire

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi :
13 H 30 – 17 H 00

Mardi :
16 H 00- 19 H 00

Mercredi :
9 H 00 à 12 H 00

Jeudi :
8 H 30 – 12 H 30

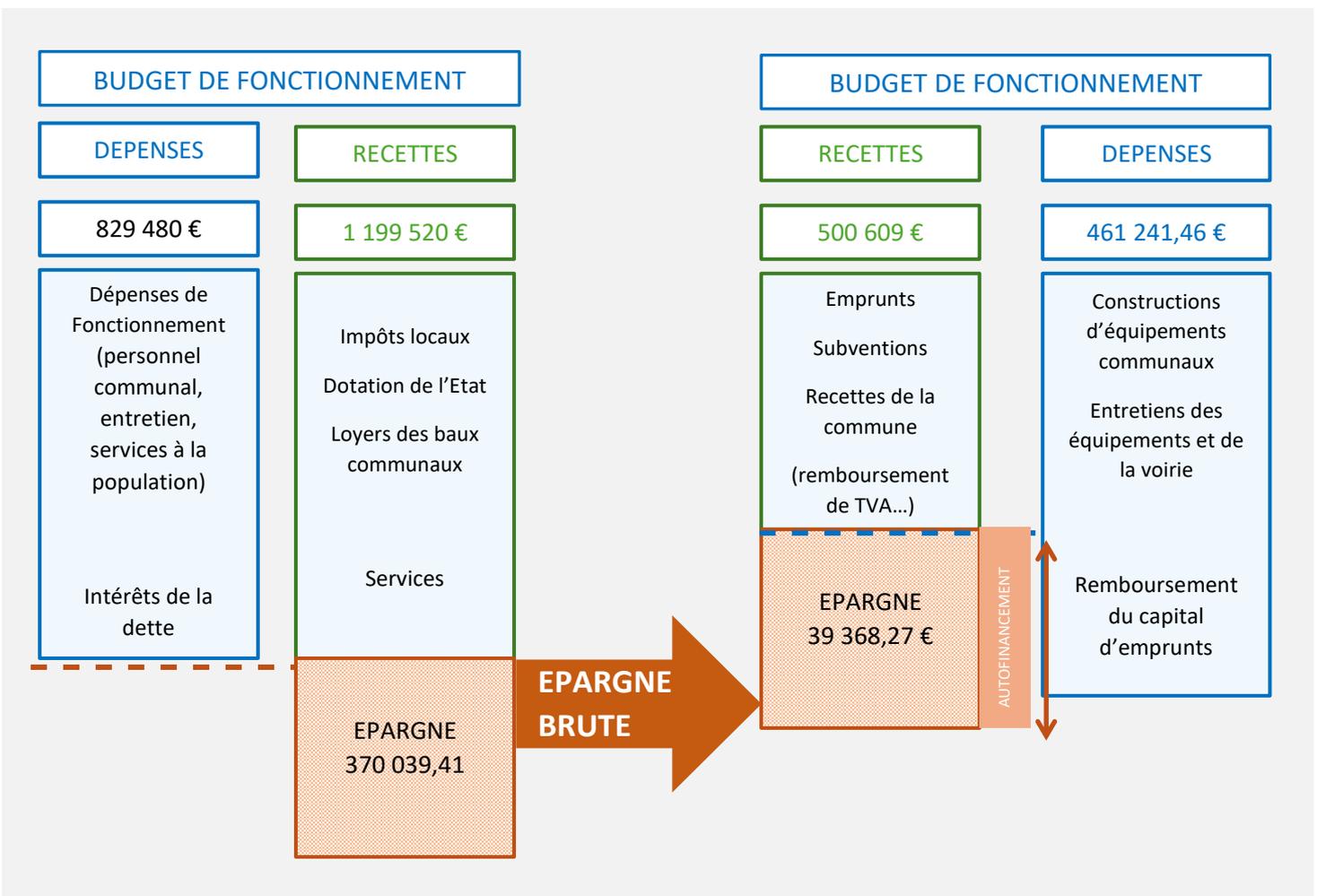
Vendredi :
14 H 00 – 18 H 00

Notre souhait a toujours été de maintenir un niveau d'investissement élevé tout en réduisant notre endettement, c'est un engagement qui sera tenu.

Le budget d'une commune est regardé, scruté, étudié par la préfecture, par nos partenaires financiers il est donc important qu'il soit équilibré et qu'il respecte certains ratios comme notre capacité à générer de la ressource (capacité d'autofinancement) pour faire face à notre programme d'investissement et à la charge de notre dette.

Nous allons nous pencher sur l'exercice 2024 avant d'évoquer nos prévisions budgétaires 2025.

Situation de clôture 2024



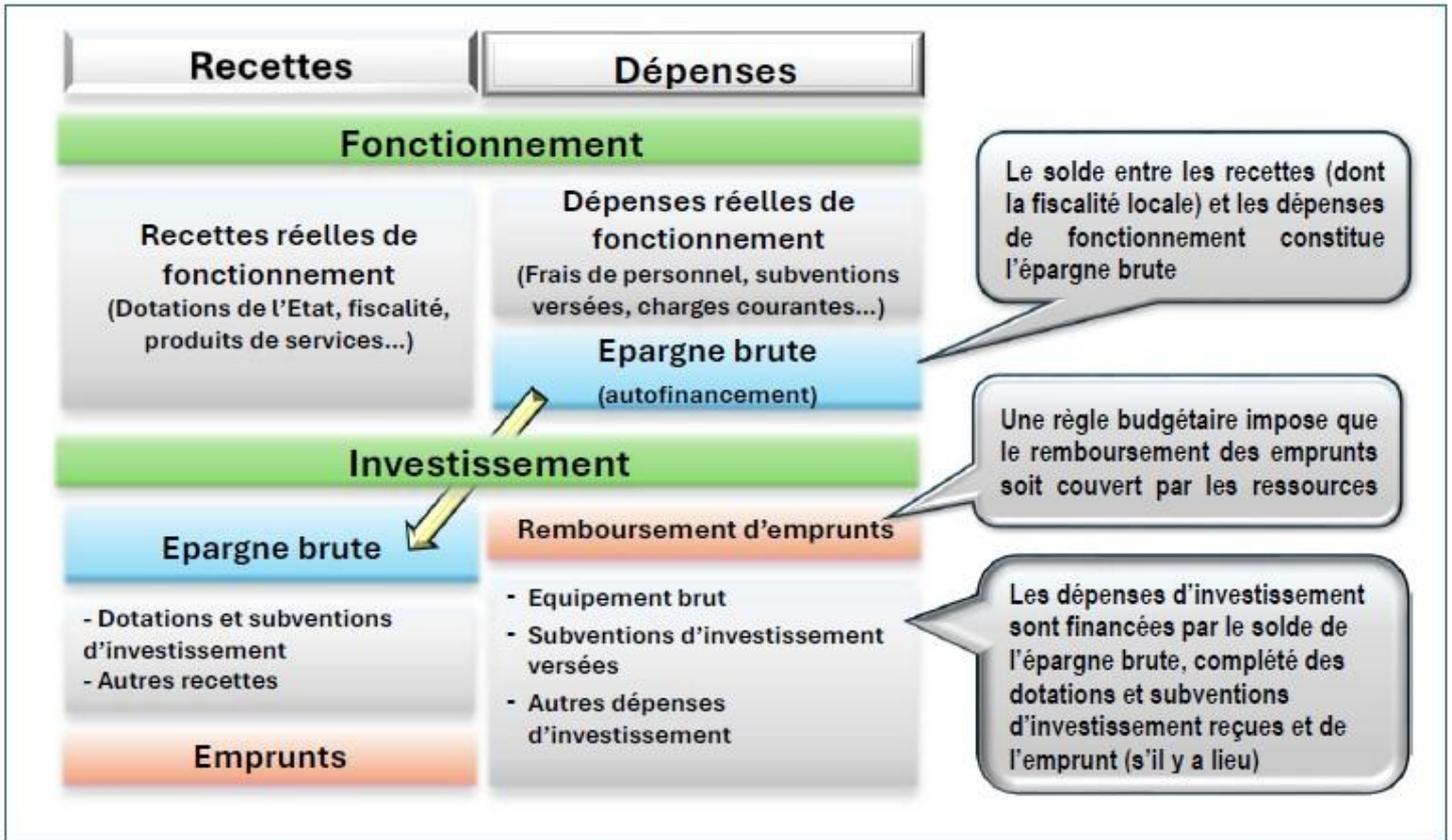
L'affectation des résultats :

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement se répartit comme suit :

382 642,53 € en recette d'investissement et 101 954,53 € en recette de fonctionnement

Le résultat cumulé d'investissement est reporté sur 2025 en recette d'investissement.

Fabrique de l'autofinancement



COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL Budget Primitif



Recettes

Recette d'exploitation des services : 130 600 €

Fiscalité : 709 259 €

Subventions : 180 828 €
(Département, Région, Etat, CAF...)

Emprunts : 168 196,29 €

Dotations de l'Etat : 166 360 €

Fonctionnement :

Charges à caractère générale 313 900 €
Indemnités élus 43 000 €

Charges de personnel 440 000 €

Remboursement emprunts :

Capital et intérêts 119 600 €

Investissement :

Achat terrain 72 740 €
dont PLU 30 240 €

Divers 282 104 €
Dont modernisation éclairage public 70 141 €

Subventions aux associations 43 500 € dont CCAS 3 500 €

Isolation bâti école + photovoltaïque 305 000 €
Travaux parking 277 000 €

Dépenses

L'endettement

Il est au 31/12/2024 de 932 709 € contre 1 049 739 € en 2023 établissant un montant de dette par habitant de 523 € et une capacité de désendettement de 2,5 ans.

Nous poursuivons notre désendettement tout en maintenant un niveau d'investissement élevé dans le respect de nos promesses de mandat.

Notre capacité d'autofinancement

Nous avons dégagé en 2024 une épargne de plus de 370 039 € c'est un niveau très élevé qui fait suite à des remboursements cumulés de notre assurance CIGAC de plus de 170 000 € couvrant les arrêts maladie de notre personnel.

Dans une période difficile qui reste très compliquée (situation internationale) il nous faut rester prudent avec une inflation qui a tendance à repartir à la hausse.

Avec cet exercice 2025, nous aurons terminé les projets que nous avons inscrits dans notre mandat en réduisant notre dette tout en ménageant notre fiscalité.

Gilles LEMOINE

Adjoints aux Finances, à la culture et aux patrimoines

URBANISME

DU PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISION



La Révision du PLU, bientôt la mise en œuvre

Après la définition des zones et du règlement applicable à chaque zone, le projet a été présenté aux habitants de la commune lors d'une réunion publique le 29 novembre 2024.

A la suite le projet a été présenté aux personnes publiques associées lors d'une réunion le 10/01/2025. Lors de cette réunion, plusieurs remarques et ou demandes d'éléments complémentaires ont été émises.

Le cabinet a pris en compte une partie de ces éléments. Le cabinet Bioinsight doit compléter l'étude environnementale afin de l'intégrer au projet de PLU.

La commission urbanisme réunie en plusieurs sessions a également émis des propositions d'ordre pratique pour prendre en compte la réalité des usages.

La prochaine étape sera l'approbation en conseil municipal avant l'été.

Puis le dossier sera transmis aux autorités compétentes pour analyse et formulation d'un avis pendant un délai de trois mois.

Ensuite, viendra le temps de l'enquête publique à l'automne. Une communication spécifique sera diffusée pour cette étape. Chaque habitant et chaque propriétaire ou personne intéressée par le PLU pourra consulter les documents et émettre un avis.

Enfin, viendra le temps de la validation par le conseil municipal et de la validation par les services de l'État.

Nous espérons une entrée en vigueur du nouveau PLU début 2026.

Emmanuel GENIQUET

1^{er} Adjoint chargé de l'urbanisme